

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE FOLSCHVILLER

FOLSCH viller

N O T R E V I L L E

#132

JUIN
2026



VIE MUNICIPALE

Des agents
et des élus
à l'honneur

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Une nuit sous
les étoiles
à l'école

VIE DES ASSOCIATIONS

La CAPF, une
association désormais
incontournable



COORDONNÉES UTILES



Une confiance renouvelée au service de Folschviller

À l'issue du dernier scrutin municipal, vous avez choisi de renouveler votre confiance à notre équipe, pour poursuivre l'action engagée au service de notre commune.

Je mesure pleinement l'honneur que représente cette confiance renouvelée, ainsi que la responsabilité qu'elle implique.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des électrices et électeurs qui ont participé à ce moment essentiel de notre vie démocratique, ainsi que toutes celles et ceux qui, par leur vote, ont choisi de nous confier à nouveau la responsabilité de conduire l'avenir de Folschviller.

Avec l'équipe municipale qui m'entoure, je veux vous le redire avec clarté : nous serons les élus de tous les habitants, avec le même engagement, la même disponibilité et le même sens du devoir au service de chacun.

Notre réélection intervient dans un contexte particulièrement exigeant.

Notre pays traverse des tensions économiques, sociales et institutionnelles qui nourrissent parfois l'inquiétude et le doute. À cela s'ajoute un contexte international instable, marqué par les conflits, les incertitudes géopolitiques et les interrogations légitimes sur l'avenir.

Dans ce climat, la commune demeure plus que jamais un repère de proximité, d'écoute et d'action concrète. C'est à l'échelle locale que se construisent chaque jour les réponses les plus proches des réalités vécues par nos habitants.

En 2020, notre prise de fonction intervenait dans un contexte inédit marqué par la crise sanitaire du COVID-19. Malgré cette période exceptionnelle, nous avons poursuivi le travail avec détermination, en engageant la modernisation de nos services, en conduisant des projets structurants préparant l'avenir de notre commune.



Mais l'action publique n'est jamais achevée.

Le mandat qui s'ouvre devra être celui de la continuité, de la consolidation et de la préparation de demain.

Continuer à améliorer notre cadre de vie.

Renforcer la tranquillité publique et la sécurité du quotidien.

Accompagner nos associations, qui font le lien social et favorisent le vivre ensemble.

Soutenir l'attractivité locale et nos commerces de proximité.

Poursuivre nos efforts en matière de transition énergétique et environnementale avec pragmatisme.

Répondre aux attentes des familles, des jeunes et de nos aînés.

Poursuivre la modernisation des équipements et services dont notre commune aura besoin demain. Nous conduirons cette feuille de route avec sérieux, responsabilité et dans le respect des équilibres financiers indispensables à une gestion saine et durable.

Nous continuerons à agir avec proximité, dans le dialogue et l'écoute, car une commune se construit avec ses habitants et pour ses habitants.

Folschviller possède des atouts précieux : son identité, son histoire, son dynamisme associatif, ses forces humaines et sa capacité à se projeter avec ambition vers l'avenir.

Avec humilité, détermination et un engagement intact, l'équipe municipale est pleinement mobilisée pour poursuivre ce travail à vos côtés.

Merci pour votre confiance.

Ensemble, continuons à faire avancer Folschviller.

Didier Zimny,
maire de Folschviller

Sommaire

PAGE
20

INFOS PRATIQUES

Informations générales,
agenda, distribution
alimentaire,
permanences Multiflux
2026...



PAGE
4

LA VIE MUNICIPALE

Le conseil municipal, retour sur la date du 27 janvier 1961, le salon de l'artisanat, maisons illuminées...

ÉTAT CIVIL

Naissances et décès.

PAGE
22



PAGE
19

VIE ÉCONOMIQUE

L'Atelier des
Songes.



JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Chasse aux œufs et une nuit sous les étoiles à l'école.

PAGE
23



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Cyclo-club de Folschviller,
marche populaire, club canin,
« Le Diapason »...

PAGE
24



ABONNEMENT VERSION PDF DU BULLETIN MUNICIPAL

La municipalité de Folschviller propose aux habitants de la commune, et autres destinataires, l'alternative de mise à disposition par abonnement gratuit, dès parution et diffusion des exemplaires imprimés, d'une version au format pdf du Bulletin Municipal.

DEMANDE À RETOURNER EN MAIRIE À :

Mairie de FOLSCHVILLER - Secrétariat de rédaction du Bulletin Municipal - Rue Usson du Poitou 57730 FOLSCHVILLER
Mail : mairiefolschviller@gmail.com

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

MAIL

TÉLÉPHONE

☐ Oui, je souhaite m'abonner gratuitement et sans engagement, au Bulletin Municipal de Folschviller et être destinataire dès parution de sa version numérisée à partir du numéro : _____

À l'occasion et sans délais, je pourrai aussi renoncer par écrit à la même adresse, à la version numérisée et être à nouveau destinataire de la version imprimée du Bulletin Municipal.

DATE ET SIGNATURE

Le Conseil Municipal de Folschviller

2026-2032

Les élections municipales des 15 et 22 mars 2026, en deux tours de scrutin, ont appelé un nouveau conseil municipal à siéger en mairie et à administrer la vie locale pour les 6 années à venir. Panachage d'anciens et de nouveaux conseillers mis en place le 29 mars dernier, le moment est choisi pour les représenter en images...



Didier ZIMNY
Maire de
Folschviller



Jérémy HECTOR
1^{er} adjoint



Mounia KEHILI
2^{ème} adjointe



Marc GULDNER
3^{ème} adjoint



Nicole MATHIEU
4^{ème} adjointe



Dominique COLANTONIO
5^{ème} adjoint



Lila SEKHAINE
6^{ème} adjointe



Giovanni NERI
7^{ème} adjoint



Hélène JACINTO
8^{ème} adjointe



Martine ILLY
Conseillère
déléguée



Sahin AKIN
Conseiller
délégué



Audrey WEISSENBACH
Conseillère
déléguée



Tony MARZANA
Conseiller
délégué



Séverine WALQUAN
Conseillère
Ensemble pour
Folschviller



Quentin LAUER
Conseiller
Ensemble pour
Folschviller



Cindy BOYON
Conseillère
Ensemble pour
Folschviller



Rafet AYDIN
Conseiller
Ensemble pour
Folschviller



Laura PAGLIA
Conseillère
Ensemble pour
Folschviller



Anthony CLAS
Conseiller
Ensemble pour
Folschviller



Micheline IVANKOVICS
Conseillère
Ensemble pour
Folschviller



Stéphanie LATTA
Conseillère
Folschviller Pour
Tous



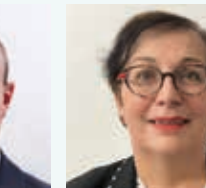
Yannick SCHNEIDER
Conseiller
Folschviller Pour
Tous



Delphine DOLVECK
Conseillère
Folschviller Pour
Tous



François OSMONT
Conseiller
Folschviller Pour
Tous



Lucas BLIND
Conseiller
Rassemblement
Pour Folschviller



Myriam LUKOWSKI
Conseillère
Rassemblement
Pour Folschviller

Gabriel MULLER
Conseiller
Rassemblement
Pour Folschviller

Pour mémoire, résultats des élections municipales des 15 et 22 mars 2026

	1 ^{er} tour – 15 mars 2026	2 ^e tour – 22 mars 2026	Pourcentage 2 ^e tour
Inscrits	2 800	2 801	100 %
Votants	1 688	1 742	62,19 %
Blancs et nuls	37	33	
Exprimés	1 651	1 709	100 %
FOLSCHVILLER POUR TOUS	470	468	27,38 %
ENSEMBLE POUR FOLSCHVILLER	720	818	47,86 %
RASSEMBLEMENT POUR FOLSCHVILLER	461	423	24,75%

Les commissions municipales

1. Pôle Travaux – Cadre de vie & Sécurité – Environnement :

MM. COLANTONIO / NERI – Mme DOLVECK et MM. CLAS – GULDNER – HECTOR – LAUER – MARZANA – MULLER

2. Pôle Administratif – Financier et Développement économique :

MM. GULDNER / HECTOR – Mmes ILLY – JACINTO – LUKOWSKI – MATHIEU et MM. LAUER – NERI – OSMONT

3. Pôle Social – Santé – Culture & Mémoire :

Mmes JACINTO / MATHIEU – Mmes ILLY – IVANKOVICS – PAGLIA – WEISSENBAACH et MM. BLIND – GULDNER – SCHNEIDER.

4. Pôle Education – Vie associative – Communication :

Mmes KEHILI / SEKHAINE – Mmes BOYON – LATTI – WALQUAN et MM. AKIN – AYDIN – BLIND – GULDNER.

Délégués et représentants du conseil municipal

INTERNE :

1. Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Président : le Maire

5 titulaires :

Mmes DOLVECK – ILLY – JACINTO – MATHIEU et WEISSENBAACH

5 désignés par le Maire :

Mmes JAKSCH – MARTIN – ROUSSEL et STRAUSS et M. RIFF.

2. Commission d'Appel d'Offres et d'Adjudication (CAOA) :

Président : le Maire

5 titulaires :

MM. AKIN – COLANTONIO – GULDNER – HECTOR et NERI

5 suppléants :

Mmes JACINTO – KEHILI et MATHIEU et MM CLAS et LAUER

EXTERNE :

3. Communauté d'Agglomération Saint Avoird – Synergie (CASAS) :

5 titulaires : Mmes KEHILI – LATTI et SEKHAINE et MM. HECTOR et ZIMNY.

4. Conseil d'Administration de l'Association AUDACES'S :

3 représentants du Conseil Municipal : Mme KEHILI et MM. HECTOR et NERI.

5. Comité consultatif de la Bibliothèque Municipale :

3 représentants du Conseil Municipal : Mmes ILLY et WEISSENBAACH et M. MARZANA

6. Conseiller Municipal en charge des Affaires de Défense :

1 représentant du Conseil Municipal : M. ZIMNY Didier.

7. Syndicat Intercommunal pour l'Energie et l'Environnement (SI2E) :

4 titulaires : Mmes JACINTO et SEKHAINE MM. GULDNER et ZIMNY.

8. Commission Communale de la Chasse :

1 titulaire : M GULDNER, 1 suppléant : M. LAUER

9. Syndicat intercommunal de l'Action Culturelle du Bassin Houiller Lorrain (ACBHL) :

2 titulaires : Mmes JACINTO et MATHIEU

10. Délégués de la commune au Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

1 déléguée élue Mme : MATHIEU, 1 déléguée agent : Mme MEYER

Crash d'un avion militaire canadien sur la commune de Folschviller

RETOUR SUR LA DATE DU 27 JANVIER 1961

Le 27 janvier 1961, un jet militaire canadien CF100 Canuck de la Royal Canadian Air Force (RCAF), basé à Grostenquin, s'est écrasé peu après son décollage, dans un champ sur le ban de Folschviller. L'appareil a percuté le sol à proximité des habitations, sans faire de victime civile.

Les deux aviateurs canadiens à bord, faisant preuve d'abnégation et de courage, ont malheureusement perdu la vie : le Flying Officer (FO) Anthony R. Shelongosky, pilote âgé de 24 ans, et le FO Myron J. Zimmer, navigateur de 26 ans. Tous deux étaient pères de famille. La cause probable évoquée du crash serait un feu au niveau du train d'atterrissage, au moment de l'envol, suivi d'une perte de contrôle de l'appareil lors d'un changement de cap pour retourner à sa base. Cet événement ravive le souvenir des plus anciens, de la présence de militaires canadiens sur le territoire national et mosellan, aux débuts de la guerre froide, et avant la sortie de la France de l'Organisation du traité de l'atlantique nord (Otan)



en 1966. Il fait partie de la mémoire collective de la commune et de ses environs.

Certains habitants de Folschviller se rappellent encore du drame, des histoires et des échos rapportés, et veulent contribuer aujourd'hui encore, à entretenir la mémoire des courageux aviateurs disparus en service. Stanislas Bartkowiak, Tony Marzana et Dominique Colantonio se sont rendus au Royal Canadian Air Force Cemetery de Choley-Ménillot (près de Toul en Meurthe-et-Moselle) où se trouvent les tombes des deux victimes, pour déposer une gerbe en commémoration de l'évènement survenu il y a 65 ans...



TÉLÉTHON 2025

Remise du Chèque

Tous les partenaires associatifs du Téléthon 2025 se sont retrouvés le 16 janvier dernier, dans la salle de Fürst en mairie, pour la remise officielle d'un chèque de 8 700 € à l'AMF-Téléthon / Coordination Téléthon Moselle Est. Un moment sympathique et convivial pour remercier les représentants de la vingtaine d'associations de Folschviller qui ont généreusement et bénévolement participé à l'organisation de la manifestation du 15 octobre au 6 décembre 2025. Ce fut une fois de plus une belle réussite tant par le degré d'implication des participants que par l'importance des dons collectés. Merci encore aux organisateurs, animateurs et donateurs qui ont une fois encore contribué au succès de cette opération sur Folschviller.



Un beau succès pour le salon de l'artisanat

CHÂTEAU DE FÜRST



Le dimanche 12 avril 2026, le Château de Fürst a accueilli la première édition du salon de l'artisanat et du terroir à Folschviller. Cet événement a rencontré un franc succès, attirant de nombreux visiteurs venus découvrir les richesses locales. Dans un cadre patrimonial remarquable, les exposants ont présenté une grande diversité de créations artisanales : bijoux, objets décoratifs, textiles et autres réalisations faites main. Les artisans ont partagé leur savoir-faire avec passion, suscitant l'intérêt du public. Les stands dédiés au terroir ont également connu un vif succès, notamment ceux

proposant du miel, des vins et des bières artisanales. Ces produits ont permis aux visiteurs de découvrir et d'apprécier la qualité et la diversité des productions locales. L'ambiance conviviale et familiale a largement contribué à la réussite de cette journée, rythmée par les échanges et les moments de découverte. La municipalité se réjouit de cette belle première édition, qui valorise à la fois le patrimoine et le dynamisme local. Elle remercie chaleureusement les organisateurs, les exposants et les bénévoles pour leur engagement, ainsi que le public pour sa participation.

SOLIDARITÉ

Opération Brioches de l'Amitié 2025

En fin d'année dernière, l'Opération « Brioches de l'Amitié » a rencontré un vif succès dans notre commune. Grâce à la mobilisation des élus, des bénévoles et des habitants, cette action solidaire a permis de récolter la somme de 2 902,05 euros. La vente de brioches, organisée dans une ambiance conviviale et chaleureuse, a démontré une nouvelle fois, l'attachement de notre territoire aux valeurs de solidarité et de partage. Chaque brioche achetée représente un geste important pour les personnes qui en ont besoin. Pour cette année, les fonds seront affectés à la reconstruction de l'ESAT De Brack de Saint-Avoid. Le conseil municipal tient à remercier chaleureusement l'ensemble des associations impliquées dans cette manifestation : l'Amicale du Personnel Communal, Ça Marche, la CAPF, La Boule de Fürst, les Sapeurs-Pompiers, les Amis d'Usson du Poitou, les Donneurs de sang, le Club Canin, AUDACES'S, le Conseil Citoyen, le Tennis Club, le Diapason, l'Harmonie Sainte Barbe et la Gymnastique. Leur générosité et leur engagement sont essentiels pour faire vivre ces actions solidaires. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition de l'Opération Brioches de l'Amitié !



Des agents et des élus à l'honneur

REMISE DES MÉDAILLES

Le 18 février 2026, lors de la cérémonie officielle organisée par la commune, deux agents ont été particulièrement mis à l'honneur, à l'occasion de la remise des médailles du travail.

Parmi les récipiendaires, monsieur Patrick Barbier a reçu la médaille d'or du travail, récompensant 35 années de carrière. Comptable au pôle financier de la commune, il a été salué pour sa rigueur, son professionnalisme et son engagement constant au service des finances publiques locales. Son parcours exemplaire témoigne d'une grande fidélité et d'un sens aigu des responsabilités.

Monsieur Nabil Boussouf s'est vu remettre la médaille de vermeil, distinguant 30 années de service. Policier municipal chargé de la sécurité, il a été honoré pour son dévouement quotidien, sa présence sur le terrain et son implication



dans la protection des habitants.

La cérémonie a également permis d'honorer l'engagement des élus locaux. Ainsi, Mmes Marthe Jaksch, Nicole Mathieu et MM. Daniel Besch, Dominique Colantonio, Claude Staub ont été décorés de la médaille d'argent, récompensant 20 années de service au sein de la collectivité. Leur implication durable dans la vie publique en tant que maire, adjoint au maire ou conseiller municipal, au service des habitants et du développement communal, a été chaleureusement reconnue.

Remises par la préfecture, ces distinctions soulignent l'importance de l'engagement professionnel et citoyen. La présence des familles a apporté une dimension particulièrement émouvante à cet événement, mettant en lumière l'importance du soutien des proches tout au long de ces parcours.

La municipalité se réjouit de pouvoir valoriser ces femmes et ces hommes dont le dévouement contribue pleinement à la vitalité et à la cohésion de la commune.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ AUX ASSOCIATIONS

Un moment de convivialité et de reconnaissance

La municipalité de Folschviller a convié les présidents et représentants des associations locales à une cérémonie de vœux, qui s'est tenue en mairie le 9 janvier 2026. Une vingtaine d'associations y étaient représentées et réunies dans la salle Fürst. Ce rendez-vous a permis de mettre à l'honneur le dynamisme et la grande variété du tissu associatif de la commune. Culture, sport, solidarité, loisirs : les associations de Folschviller jouent un rôle essentiel dans la vie locale et contribuent pleinement à l'animation de la ville. Lors de son intervention, le maire, Didier Zimny, a rappelé et salué l'implication quotidienne des bénévoles, leur engagement constant et



les nombreuses actions menées tout au long de l'année. Leur contribution renforce le lien social et participe au bien-vivre ensemble. Cette rencontre a également été l'occasion de réaffirmer le soutien de la commune au monde associatif. La soirée s'est conclue dans une ambiance chaleureuse autour du traditionnel verre de l'amitié, permettant à chacun de prolonger les échanges.

Remise des prix

MAISONS ILLUMINÉES



La municipalité de Folschviller a organisé, le 6 février 2026, la traditionnelle remise des prix du concours des maisons illuminées, un événement toujours très attendu qui met à l'honneur l'engagement et la créativité des habitants durant les fêtes de fin d'année. Cette édition a rassemblé pas moins de 19 lauréats, répartis en deux catégories : « maisons individuelles » et « collectifs du bailleur CDC Habitat ». Dans chacune d'elles, trois gagnants ont été distingués par le jury, pour la qualité et l'originalité de leurs décorations et l'ambiance festive apportée à la commune.

Dans la première catégorie, les premiers prix sont attribués et remis à :

- Madame Nicole Di Bartolo
- Monsieur Jean Paul Rodriguez
- Madame Carole Schmidt

Du côté des collectifs, les lauréats sont :

- Monsieur Loelyo Ludmann
- Madame Marie Thérèse Hartmann
- Madame Marilynne Bacouel

La cérémonie s'est déroulée en mairie en présence des élus et des participants. Chaque lauréat a été félicité pour sa contribution à la

magie de Noël, qui a su émerveiller petits et grands.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des participants pour leur implication et donne d'ores et déjà rendez-vous en fin d'année pour une nouvelle édition encore plus lumineuse. Ce souci d'un cadre de vie agréable et accueillant obéit à la contrainte de saisonnalité. C'est ainsi qu'est, dès à présent, annoncé le concours des maisons fleuries 2026 qui primera les efforts des « mains vertes » locales au vu de l'embellissement floral estival des maisons, jardins et balcons de la commune.

SALLE FÜRST

Exposition de Plastica Naboria



Depuis la rénovation de la mairie, la salle au rez-de-chaussée du bâtiment communal peut être mise à disposition pour accueillir des expositions ouvertes à tous publics. La municipalité rappelle que cette salle a été pensée comme un véritable lieu de rencontre et de partage pour les associations locales et les habitants. Ainsi, l'école du Centre de Folschviller et différents artistes locaux ont pu y exposer leurs travaux depuis l'ouverture. Par ailleurs, l'association Plastica Naboria de Saint-Avoid y organise régulièrement des expositions de peintures, de photos et autres dessins, pour le plus grand plaisir des usagers de la mairie et aussi des personnes intéressées par l'art sous ses différentes formes. Ces expositions permettent au plus grand nombre de découvrir les réalisations des membres de l'association, dans un cadre convivial et accessible à tous.

Informations pratiques. Salle Fürst au RDC de la mairie de Folschviller ; ouvert à tous les habitants de Folschviller et des environs souhaitant exposer leurs talents artistiques ; Réservation : auprès de l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

REPAIR CAFÉ

Coup de projecteur sur la session du 18 avril 2026



L'objectif de chaque séance ou rassemblement de Repair.café est de réparer ensemble un matériel ou un outillage défectueux, de regarder, d'échanger et d'apprendre des astuces et techniques tout en profitant d'un bon café (ou d'un thé).

Que peut-on réparer ? C'est en fonction des connaissances et autres compétences des intervenants disponibles sur place, mais on retrouve de tout :

- ordinateur, tablette et autre appareil électronique,
- petit électroménager (robot, cafetière...),
- couture (vêtements et autres pièces textiles à raccommoder...),
- affûtage de couteaux, etc...

Lors de ce rendez-vous d'avril, 37 personnes se sont déplacées pour profiter de cet échange de service, service solidaire qui prend de l'ampleur d'année en année, et gagne en efficacité.

Pour bilan :

- 14 réparations réussies,
- 7 objets déclarés irréparables,
- beaucoup de conseils prodigués par des réparateurs bénévoles,
- et tout cela dans une ambiance conviviale.

Une action citoyenne intergénérationnelle au cœur du lien social

INITIATIVE

À Folschviller, la solidarité entre les générations prend tout son sens grâce à une belle initiative portée conjointement par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'association AUDACES'S - le centre social - et des bénévoles engagés. Ce projet citoyen, inscrit dans le cadre du projet social 2025-2026, vise à renforcer les liens entre les habitants tout en valorisant la place essentielle de nos aînés dans la vie communale.

L'idée est née d'une réflexion simple mais porteuse de sens : pourquoi ne pas solliciter les seniors afin d'accompagner les enfants lors des temps de restauration scolaire ? Une manière concrète de favoriser les échanges intergénérationnels, de transmettre des valeurs de respect, de solidarité et de vivre-ensemble, tout en luttant contre l'isolement des personnes âgées. Porté par Mme Nicole Mathieu, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS, en collaboration avec l'association AUDACES'S, ce dispositif repose sur une conviction forte : nos aînés sont de véritables richesses humaines et citoyennes. Leurs expériences, leur écoute et leur bienveillance apportent beaucoup aux plus jeunes, tandis que leur engagement leur permet de retrouver une place active et valorisante au cœur de la commune. Mme Yvette Schang



« J'adore les enfants, ils sont spontanés. Les enfants, c'est du bonheur et aussi les acteurs de demain. Il faut leur montrer les vraies valeurs »

est la première personne à avoir ouvert ce chemin du partage intergénérationnel. Figure bien connue à Folschviller pour son engagement bénévole de longue date, elle incarne parfaitement cet esprit de générosité et de transmission. Investie depuis de nombreuses années au sein du Club Vosgien, auprès des écoles et dans diverses actions locales, elle multiplie les initiatives en faveur des enfants et du vivre-ensemble. Aujourd'hui, elle s'engage également aux côtés d'AUDACES'S et du CCAS pour accompagner les enfants lors des repas de midi. Une nouvelle expérience qu'elle a acceptée avec enthousiasme et simplicité.

« J'adore les enfants, ils sont spontanés. Les enfants, c'est du bonheur et aussi les acteurs de demain. Il faut leur montrer les vraies valeurs », confie humblement Yvette. À travers sa présence, des moments de partage, des sourires et des échanges naissent chaque jour autour de la table. Une action simple mais profondément humaine, qui enrichit autant le quotidien des enfants que celui des seniors. La municipalité remercie chaleureusement Mme Yvette Schang pour son engagement exemplaire et espère que cette initiative inspirera d'autres habitants à rejoindre cette belle aventure citoyenne.

Des aides pour les loisirs et vacances des enfants

ESPACE FAMILLES

À Folschviller, l'Espace Familles du centre social AUDACES'S, animé par Cindy - référente familles, poursuit son engagement auprès des habitants. En lien avec l'équipe, un document d'information a récemment été mis en place afin de mieux faire connaître les aides proposées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Moselle pour les loisirs et les vacances des enfants.

Ces dispositifs financiers ont pour objectif de faciliter l'accès des jeunes aux centres de loisirs, aux colonies de vacances ou encore aux séjours familiaux. Ils permettent, dans de nombreux cas, de réduire significativement le coût pour les familles. Ces aides s'adressent aux allocataires de la CAF ayant un ou plusieurs enfants à charge, sous conditions de ressources (quotient familial). Bonne nouvelle : dans la majorité des situations, aucune démarche n'est nécessaire. Les droits sont automatiquement calculés et communiqués directement par la CAF, par mail, sms ou en ligne via l'espace personnel. Pour vérifier vos droits, il est possible de se connecter à son compte sur caf.fr, de consulter ses notifications, ou de se rapprocher du secrétariat du centre social AUDACES'S, qui reste à disposition pour accompagner les familles dans leurs démarches.

Afin d'illustrer concrètement ces aides, l'équipe du centre social propose quelques exemples :

Pour une semaine en centre de loisirs à Folschviller, facturée 98 €, une aide de 40 € peut réduire le coût à seulement 58 € pour la famille.

Dans le cadre d'une colonie de vacances, certaines aides peuvent couvrir l'intégralité du séjour.

Pour un séjour familial, la CAF peut prendre en charge jusqu'à 50 % du coût total.

La commune de Folschviller et l'association AUDACES'S encouragent toutes les familles à se renseigner et à profiter de ces dispositifs, véritables



leviers pour favoriser l'accès des enfants à des activités éducatives, culturelles et de loisirs.

Un accompagnement de proximité est proposé tout au long de l'année par l'équipe de l'Espace Familles, afin que chacun puisse bénéficier pleinement de ses droits.

Félicien Cuny, un visage familier de la jeunesse à Folschviller

RÉFÉRENT JEUNESSE

Depuis l'été 2025, les jeunes de Folschviller croisent régulièrement Félicien Cuny dans les quartiers, au centre social AUDACES'S ou même en ligne. Référent jeunesse au sein de la structure, il s'est rapidement fait une place dans le paysage local grâce à sa présence de terrain et sa proximité avec les habitants.

Installé au centre social Marcel-Martin, Félicien va à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent : dans la cité de Fürst, aux abords des établissements scolaires ou lors des animations locales. Cette démarche d'« aller vers » s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique jeunesse soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Moselle, notamment à travers la Prestation de Service Jeunes (PS Jeunes), qui encourage une présence active auprès des jeunes, en particulier ceux les plus éloignés des structures. Son objectif est simple : créer du lien et instaurer un climat de confiance. « Quand les jeunes viennent me voir, c'est souvent qu'ils n'ont pas trouvé d'écoute ailleurs. Mon rôle, c'est d'être là pour eux », explique-t-il.

À Folschviller, où les acteurs de terrain jouent un rôle essentiel, son action vient compléter celle des équipes éducatives et associatives. En tant que « promeneur du Net », il maintient également un contact avec les jeunes via les réseaux sociaux, un outil devenu incontournable pour garder le lien au quotidien. Depuis son arrivée, plusieurs initiatives ont vu le jour ou sont en réflexion : activités dans les quartiers, projets collectifs avec les jeunes de la commune ou encore actions favorisant le vivre-ensemble. L'idée reste toujours la même : partir des envies des jeunes et les accompagner dans leur réalisation.



Félicien Cuny a également ajouté une nouvelle corde à son arc en devenant animateur du label « Guid'Asso » sur le territoire de la Moselle, suite à la labellisation de l'association AUDACES'S. Cette reconnaissance vient renforcer l'accompagnement proposé aux associations locales et confirme le rôle du centre social comme acteur ressource du territoire.



Polyvalent, il intervient aussi bien dans l'animation que dans l'accompagnement individuel, en passant par la médiation avec les familles et les partenaires locaux. Il contribue ainsi à renforcer le rôle du centre social AUDACES'S comme lieu de proximité, ouvert à tous.

En quelques mois, il est devenu un interlocuteur identifié et apprécié, aussi bien par les jeunes que par les habitants. Une présence discrète mais essentielle, qui participe activement au vivre-ensemble et au pouvoir d'agir des jeunes à Folschviller.

Le compte financier unique 2025

Le CFU de l'année 2025 a été adopté lors du Conseil Municipal du 26 février 2026.

Fonctionnement

DÉPENSES

Charges à caractère général	1 059 837 €
Charges de personnel	1 561 472 €
Atténuations de produits	59 965 €
Autres charges de gestion courante	421 759 €
Charges financières	110 765 €
Charges spécifiques et provisions	61 €
Opérations d'ordre et de transfert	327 555 €
Total dépenses de fonctionnement	3 541 414 €

RECETTES

Produits de services	100 274 €
Impôts et taxes – Fiscalité locale	2 257 674 €
Dotations et participations	988 422 €
Autres produits de gestion courante	40 185 €
Produits spécifiques, reprise provisions	208 329 €
Atténuations de charges	73 749 €
Opérations d'ordre et de transfert	99 262 €
Total recettes de fonctionnement	3 767 895 €

Investissement

DÉPENSES

Emprunts et dettes assimilées	294 914 €
Immobilisations incorporelles	1 500 €
Immobilisations corporelles	725 699 €
Opérations d'ordre et de transfert	99 262 €
Opérations patrimoniales	50 791 €
Opérations d'équipement	496 024 €
Total dépenses d'investissement	1 668 191 €
« Reste à Réaliser	343 380 €

RECETTES

Dotations fonds divers	735 942 €
Subventions d'investissement reçues	549 315 €
Emprunts et dettes assimilées	0 €
Opérations d'ordre et de transfert	327 555 €
Opérations patrimoniales	50 791 €
Total des recettes d'investissement	1 663 603 €
« Reste à Réaliser	207 902 €

Balance

Dépenses de fonctionnement	3 541 415 €
Recettes de fonctionnement	3 767 895 €
Excédent de fonctionnement 2025	226 480 €
Affectation du résultat année 2024	187 402 €
Résultat global de fonctionnement 2025	413 882 €

Dépenses d'investissement	1 668 191 €
« Reste à Réaliser	343 380 €
Recettes d'investissement	1 663 603 €
« Reste à Réaliser	207 902 €
Déficit d'investissement 2025	-4 588 €
Affectation du résultat année 2024	333 084 €
Différence entre les Restes à Réaliser	-135 478 €
Résultat global d'investissement 2025 avec report	193 018 €

Excédent global de l'année 2025	606 900 €
--	------------------



Poste électrique de l'Ehpad



Section fonctionnement :

La section de fonctionnement comprend les opérations de gestion courante, dont les dépenses principales sont :

- Charges de personnel, dont rémunération, cotisations et autres indemnités : 1 507 384 €
- Charges à caractère général, dont achats de consommables, fluides pour 446 201 €, et prestations extérieures : 607 234 €
- Autres charges de gestion courantes, dont subventions aux associations : 248 700 €
- Charges financières, dont intérêts de la dette : 110 765 €

Et les recettes principales sont :

- Impôts et taxes, dont impôts directs locaux : 1 348 717 € et attribution de compensation de la CASAS : 681 389 €
- Dotations et participations, dont dotation forfaitaire des communes : 553 773 €, et compensation d'exonération de la TF : 254 355 €
- Produits spécifiques, dont cessions d'immobilisations : 200 000 €

La situation financière de la commune est satisfaisante grâce à des charges de fonctionnement et de personnel maîtrisées et contenues. En ce qui concerne les recettes, il faut rappeler que depuis le début du mandat, la municipalité n'a pas eu recours au levier fiscal, et a maintenu les taux d'imposition au même niveau (TFB : 29,26% - TFNB : 47,21% - TH : 21,62%). L'année 2025 se solde par un excédent de fonctionnement de 413 882 € qui restera affecté au financement de la section de fonctionnement au titre du budget 2026.

Section investissement :

Les dépenses liées à cette section portent sur la poursuite des travaux de rénovation énergétique et d'économie de consommation de fluides, ainsi que sur l'entretien durable du patrimoine de la commune. Les opérations concernent principalement :

- Travaux dans les bâtiments, dont mairie : 486 899 €, et éclairage LED gymnase André Appel : 48 449 €
- Travaux de voirie, dont cour d'école des P'tits Galibots pour 144 611 € et enrobés rues Charpentier, Europe et Pasteur : 109 314 €
- Travaux Réseaux secs, dont Eclairage Public en LED pour 232 441 € et poste électrique Ehpad : 41 519 €
- Travaux cimetière, dont aménagements du columbarium : 32 220 €

Les recettes liées aux travaux réalisés, sous forme de récupération de TVA, subventions d'équipement et dotations diverses, sont principalement :

- Dotations fonds divers et réserves, dont FCTVA : 260 301 €, excédents de fonctionnement capitalisés : 400 000 € et Taxe d'aménagement : 75 641 €
- Subventions d'investissement reçues, dont subventions d'Etat : 102 478 €
- Opérations d'ordre entre sections, dont plus-values cession immobilière : 199 462 €



Le budget primitif 2026

Le budget a été présenté et adopté en conseil municipal le 30 avril 2026. Il est élaboré conformément aux règles relatives aux finances locales, aux informations transmises par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), aux données comptables de la commune et sur les bases du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) présentées en conseil le 9 avril 2026.

Le budget primitif de l'année 2026 est équilibré en recettes et dépenses, pour un montant de 3 844 719 € en fonctionnement et de 1 36 052 € en investissement.

FONCTIONNEMENT : 3 844 719 €

La section regroupe l'ensemble des dépenses et recettes liées au fonctionnement récurrent des services de la commune. Elle se compose d'opérations réelles avec des flux de trésorerie, et des opérations d'ordre qui sont des mouvements comptables sans encaissements, ni décaissements.

En dépenses : les charges de personnel sont de 1 506 129 €, les autres charges de gestion courantes 463 126 €, les charges financières 82 000 €, soit un montant global estimé de 2 051 255 € qui représente 53,4 % des dépenses de fonctionnement.

Les charges à caractère général regroupant les consommations de fluides et d'énergie, frais d'entretien ou de maintenance du patrimoine communal, et des prestations de services extérieurs, pour un montant prévisionnel de 1 268 400 €, représentent 33,0 % des dépenses de fonctionnement

Pour information, subventions aux associations

La municipalité réaffirme son soutien aux associations qui contribuent à l'animation et au maintien du lien social dans la commune.

Les subventions approuvées en conseil s'élèvent pour 2026 à :

- 56 450 € à 12 associations sportives et 3 375 € à 9 associations culturelles,
- 141 504 € à l'association



Equipement du Service Technique

AUDACES'S, chargée par délégation de service public de l'animation et de la gestion du Centre Marcel Martin. Cette somme, susceptible de faire l'objet d'une révision en cours d'année, est versée sous forme de 12^e, soit 11 792 € par mois.

En recettes : les recettes fiscales, impositions directes, sont du même ordre qu'en 2025, pour un montant estimé de 1 470 000 €. L'attribution de compensation attendue de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid-Synergie (CASAS) est de 681 000 €. Ces produits représentent 56,0 % des recettes de fonctionnement.

Les dotations et autres participations de l'Etat sont estimées à 887 938 €, soit 23,1 % des recettes de fonctionnement.

Taux d'imposition,

Pour l'année 2026, la municipalité a décidé de maintenir à l'identique des exercices écoulés, le taux des taxes communales (TFB : 29,26 % - TFNB : 47,21 % - TH : 21,62 %). La variation des cotisations résultera de la seule révision des valeurs locatives par les Services Fiscaux. Le produit attendu s'élève à 1 290 711 €, auquel s'ajoutent les allocations compensatrices pour un montant de 354 681 €.

INVESTISSEMENT : 1 361 052 €

La municipalité poursuit sa politique d'optimisation de la gestion de son patrimoine mobilier et immobilier, en veillant en particulier au montage financier, voire la priorisation des dossiers, afin de minimiser les restes à charge pour les finances communales et améliorer les retours sur investissements.

Les travaux encore en cours et les nouveaux projets inscrits au budget de l'année 2026, sont potentiellement les suivants :

- Finalisation des derniers travaux d'aménagement de la mairie (175 000 €).
- Réfection des sols du gymnase Musset (100 000 €) et réhabilitation d'un local en salle de boxe sous le gymnase Musset (173 000 €).
- Réfection du City Stade (44 000 €).
- Extension et réfection de réseaux et voiries (190 000 €) et remplacement de poteaux d'incendie (8 000 €).
- Renouvellement de divers équipements pour les services techniques, dont l'achat d'une épareuse pour

l'entretien des voies et chemins (33 000 €).

- Extension de la vidéosurveillance en particulier aux entrées de ville (65 000 €).
- Réalisation de caveaux et extension du columbarium (47 000 €).
- Achat du siège social Neuhauser pour un regroupement en pôle d'activités techniques et associatives (125 000 €).

Les investissements envisagés seront financés pour partie, via la récupération du FCTVA sur les travaux réalisés antérieurement, les subventions possibles, la taxe d'aménagement, la cession de biens patrimoniaux et de l'autofinancement.

Enfin, il convient aussi de rappeler le budget annexe des 9 lots à bâtir - rue d'Usson du Poitou/avenue Patton - avec la vente de plusieurs terrains et la réalisation de la voirie définitive. Les personnes souhaitant obtenir des renseignements sur les disponibilités peuvent s'adresser au Service Urbanisme en mairie.



Salle du Conseil Municipal

Un nouveau lieu de vie ouvert sur la collectivité

L'ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) ALFRED NEUHAUSER

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture récente de L'EHPAD Alfred Neuhauser au 55 rue Louis Pasteur à Folschviller. Pensé comme un véritable lieu de vie, l'établissement offre aux résidents un environnement chaleureux, sécurisé et ouvert sur l'extérieur.

L'établissement peut accueillir 90 résidents en hébergement permanent, dont 12 au sein d'une Unité de Vie Protégée (UVP). Il comprend également un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA), destiné à accompagner en journée, les résidents présentant des troubles modérés. Il dispose actuellement de places à occuper, ce qui permet de répondre rapidement à vos demandes d'admission.

Fidèle à la philosophie « Mon EHPAD, mon domicile », l'établissement propose un accompagnement individualisé, ainsi que de nombreuses animations culturelles, sportives, créatives et culinaires. Il dispose ainsi d'un salon, d'une salle d'activités, d'un restaurant, d'un



salon de coiffure, d'un mini-shop et d'un accès au Wi-Fi.

Une admission nécessite au préalable un dossier administratif et médical (Via Trajectoire ou papier), ainsi qu'un avis médical favorable et une étude financière. L'établissement accompagne les usagers et leurs familles dans leurs démarches, tout en étant habilité à l'Aide Sociale.

Pour tous renseignements et visites
Tél : 03 87 43 00 10 - Email : secretariat-alfred-neuhauser@groupe-sos.org
Site : www.groupe-sos.org

Retour sur l'actualité de l'établissement

Le 25 avril, l'EHPAD organisait ses premières portes ouvertes. De nombreux visiteurs venus de Folschviller et des environs ont répondu présents et découvert les locaux, les services proposés et les équipes en place. Une initiative saluée par tous, tant pour l'engagement des organisateurs que pour le partage de ce moment convivial par tous les participants.

Après son ouverture, plusieurs animations ont rythmé la vie de l'établissement.

Une chasse aux œufs intergénérationnelle a ainsi réuni les résidents et les enfants de l'école maternelle Les P'tits Galibots.

Une après-midi musicale et karaoké, organisée par l'équipe de SOS Seniors, a également permis aux

résidents, aux familles et aux visiteurs de partager un moment festif.

À l'occasion de la fête des mères et de la fête des pères, une délégation du Centre Communal d'action sociale (CCAS) a remis aux résidents un présent et a passé un moment convivial à leurs côtés. Un grand merci à la boutique Des Arômes et des Fleurs pour la réalisation des compositions florales offertes à cette occasion.

Ces premières rencontres témoignent bien de la volonté de faire de l'EHPAD Alfred Neuhauser, un établissement pleinement intégré à la vie locale, favorisant les échanges, la convivialité et les liens entre les générations.

Deux talents, une adresse !

L'ATELIER DES SONGES

Laetitia et Emmanuel unissent leurs savoir-faire sous une même enseigne et vous ouvrent les portes de leur espace au 35B de l'avenue Foch, à Folschviller. Accueil chaleureux, travail soigné et passion du métier - vous êtes entre de bonnes mains, dans tous les sens du terme !

Leti Nails – Prothésiste Ongulaire et Esthéticienne

Laetitia, c'est votre pause beauté signature ! Ongles sublimes, regard intensifié grâce au rehaussement de cils, et des pieds tout doux avec les soins callosités. Elle prend soin de vous de la tête aux pieds, avec douceur et expertise.

Tatouages

C'est l'univers d'Emmanuel (Miguel) qui vous accompagne dans la création de votre projet tattoo. Il met son expérience et sa créativité à votre service, que ce soit un petit tatouage discret ou un grand projet. Hygiène et bonne humeur garanties !

Ouverture la semaine, du lundi au samedi,
de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h30.

Contacts : Leti, Tél. : 06 13 73 18 56 / Miguel, Tél. : 06 29 42 49 67.
Mail : latelierdessonges57@gmail.com



Pompier volontaire – pourquoi pas vous ?

Certains sont étudiants, salariés, intérimaires, d'autres sont chefs d'entreprises ou pré-retraités. S'ils ont tous une vie sociale, une vie de famille, des occupations différentes, ils ont un désir commun : s'engager !

La grande famille de sapeurs-pompiers volontaires constitue le socle du modèle de sécurité civile français. Basés sur la complémentarité avec les sapeurs-pompiers professionnels, ces femmes et ces hommes participent pleinement à la gestion des crises. Les missions s'articulent pour les deux tiers autour du secours d'urgence aux personnes, victimes qui seront peut-être demain, vos proches.

Une place vide dans un camion de sapeurs-pompiers, c'est une mission retardée et une vie qui peut s'arrêter ?

Vous avez de 16 à 55 ans, du temps pour les autres,

l'envie d'être efficaces ?

Rejoignez-nous, engagez-vous !!

Nous pompiers volontaires à Folschviller/Valmont

Nous sommes un effectif de 15, âgés entre 16 et 61 ans. Certains sont étudiants, d'autres travaillent, ou bénéficient d'une pré-retraite.

Hommes et femmes, nous avons une vie de famille, des loisirs, des joies et des peines, et nous avons tous choisi de nous engager comme sapeurs-pompiers volontaires.

Pourquoi pas vous ?

Pour être sapeur-pompier, il faut une bonne condition physique et la volonté de donner de sa disponibilité.

Pour plus de renseignements :

- Passer à l'Unité Opérationnelle Folschviller/Valmont
- Contacter notre chef de centre, Sylvain Lauer au 06 43 41 64 26

Calendrier prévisionnel, programme, information générale, rappels divers

4 règles essentielles de civilité et de sécurité

Troubles de voisinage et salubrité publique : vivons dans le respect mutuel et collectif. Avec l'arrivée des beaux jours, voilà quelques rappels utiles pour préserver la tranquillité des concitoyens

a) Nuisances sonores

Les bruits excessifs et intempestifs lors de travaux avec des machines (tondeuse, perceuse, etc...), lorsqu'on joue ou écoute de la musique, ou encore des aboiements de canidés par exemple, peuvent générer des nuisances sonores pour les riverains.

Faire du bruit est toléré, mais doit respecter des horaires décents appropriés suivants :

- Du lundi au samedi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- Le dimanche et les jours fériés, de 10h00 à 12h00 uniquement.

b) Entretien des haies et des terrains

Les haies et arbres doivent être taillés régulièrement pour ne pas empiéter sur le domaine public, ni gêner les voisins. Les propriétaires de terrains doivent veiller à leur bon entretien, évitant la création de friches négligées et les dépôts sauvages. Tout dépôt illégal d'ordures, de déchets verts ou d'encombrants, sur l'espace public ou privé est strictement interdit et passible de sanctions. Pour vos déchets et encombrants, utilisez les services de collecte dédiés ou de la déchèterie la plus proche (Valmont).

c) Déjections canines

Votre compagnon à quatre pattes est aussi un membre de notre communauté, et son bien-être ne doit pas nuire à la propreté de l'espace public. Laisser les déjections de toute nature sur les trottoirs, les chemins, dans les espaces verts ou encore sur d'autres aires ouvertes à tout un chacun, est non seulement désagréable, mais surtout sanctionnable !

Un geste simple de votre part, un impact positif pour tout le monde... Lors de vos promenades, munissez-vous de sacs adaptés, ramassez et jetez les déjections dans une poubelle prévue à cet effet. Des distributeurs de sacs sont à disposition dans la commune. Utilisez-les !

d) Incinération des déchets

L'élimination de déchets ménagers (dont les déchets verts), des résidus urbains et industriels, par brûlage à l'air libre, à l'aide d'un incinérateur individuel ou d'un incinérateur d'immeuble est interdite sur l'ensemble du territoire de la commune. La réduction de déchets ménagers par combustion à l'air libre, afin de récupérer des matériaux nobles (cuivre, ferraille...) est formellement proscrite.

Les déchets ménagers (déchets verts compris), d'équipement électriques et électroniques, ménagers dangereux et d'activité de soins à risques infectieux, et encombrants, sont à déposer dans l'une des trois déchèteries de la CASAS (L'Hôpital, Valmont ou Morhange). Les déchets ménagers comme les déchets verts peuvent aussi faire l'objet de compostage par les particuliers. Les autres déchets issus du tri sélectif (ordures ménagères) sont à traiter via les moyens mis en œuvre par la CASAS (collecte et/ou ramassage dans la commune les mardis).

Pour plus de renseignements :
Tél. : 03 87 00 32 90 / E-mail : regie.collecte@casas57.fr ou sur le site internet : www.casas57.fr

Permanences Multiflux – 2026

La prochaine distribution de sacs de tri des déchets ménagers se fera :

- le lundi 2 novembre, de 8h30 à 19h00,
- le mardi 3 novembre, de 8h30 à 14h30.

Elle se tiendra au Centre Technique – rue du Bure – 57730 Folschviller.

Rattrapage possible en d'autres lieux de distribution sur le territoire de la CASAS, sur présentation de la carte SYDEME.





Calendrier des Dons du Sang (EFS)

L'Établissement Français du Sang (EFS) et l'Amicale locale font appel tout au long de l'année à la générosité et au cœur des donateurs de sang.

Les habitants de Folschviller et environs sont invités à faire un don du sang lors des prochaines collectes organisées au Centre social Marcel Martin, les mercredis 2 septembre et 4 novembre, de 15h30 à 19h00.

Venez nombreux, même pour une première fois. Le don du sang peut être indispensable pour sauver une vie. La transfusion sanguine intervient dans le traitement de nombreuses pathologies.

Distribution alimentaire, calendrier du Secours Populaire

Les dates de distribution de l'aide par l'antenne de Folschviller sont provisoirement les suivantes : le jeudi 9 juillet 2026, de 10h00 à 11h00, à l'Espace Patrick Gehl.

Les autres dates pour le second semestre 2026 et le lieu de distribution seront communiqués dès connaissance, via PanneauPocket et sur le site de la mairie de Folschviller.

Pour une inscription, les bénévoles vous accueillent sur rendez-vous, aux permanences à l'Espace Patrick Gehl, les mardis de 14h30 à 16h00. Prendre rendez-vous par téléphone au 06 80 94 17 21 ou au 09 87 90 30 30.

Distribution alimentaire, calendrier de la Croix-Rouge

Les dates de distribution de l'aide par la Croix-Rouge pour le second semestre 2026 sont les suivantes :

Les mardis 23 juin - 28 juillet - 22 septembre - 27 octobre - 24 novembre et 22 décembre

Les distributions se feront à l'Espace Patrick Gehl de 9h00 à 10h00.

Si nécessaire pour les habitants de Folschviller, s'adresser en mairie à Mme Nicole Mathieu, par téléphone au 06 42 06 52 63 ou par mail à mathieu.nicolefolschviller@gmail.com

Pour des informations plus générales, contacter l'Unité Locale de Saint Avold à l'adresse 1, route de Porcellette - 57503 Saint Avold ou par téléphone au 03 87 92 32 62.

Participation communale aux frais de destruction de nids de frelons asiatiques

Le frelon asiatique présent depuis quelques dizaines d'années en France et ne bénéficiant d'aucun prédateur naturel, continue d'étendre son territoire et en particulier en Moselle et sur celui de la commune. Cette espèce est invasive, chaque nid peut engendrer jusqu'à quatre nids supplémentaires l'année suivante. Elle exerce un impact environnemental en se nourrissant d'abeilles et constitue une menace pour la sécurité publique. Dans ces conditions, le conseil municipal en date du 4 décembre 2025 a approuvé à l'unanimité la participation financière de la commune, à hauteur de 50 % et dans la limite de 70 € par intervention, aux frais engagés par les particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques sur leur propriété à Folschviller. La prise en charge fera suite à une déclaration en mairie des propriétaires, accompagnée d'un devis, et en préalable au règlement sur présentation de facture acquittée.

Agenda

- **25 juin** : Assemblée Générale de AUDACES'S organisée au Centre Marcel Martin
- **26 juin** : Kermesse de l'école élémentaire du Centre.
- **10 juillet** : Cinéma en plein air organisé par AUDACES'S sur le parvis du Centre Marcel Martin.
- **15 août** : Feux d'Artifices organisés par la municipalité de Folschviller au Château de Fürst.
- **21 août** : Animation du Club Vosgien organisée au Centre Marcel Martin.
- **2 septembre** : Don du sang organisé par l'Établissement Français du Sang Grand Est au Centre Marcel Martin.
- **19 & 20 septembre** : Journées du Patrimoine organisées par CAPF & association du Château de Fürst à la mairie et au Château de Fürst.
- **20 septembre** : Marche Internationale d'Automne organisée par le Club Ça Marche au Centre Marcel Martin.
- **27 septembre** : Repas des Aînés organisé par la municipalité de Folschviller au Centre Marcel Martin.
- **4 octobre** : Banquet annuel organisé par l'Association Les Amis d'Usson du Poitou au Centre Marcel Martin.
- **18 octobre** : Repas dansant organisé par l'Association Sicilienne au Centre Marcel Martin.
- **2 et 3 novembre** : Permanences multflux aux services techniques, rue du Bure.
- **8 novembre** : repas paroissial organisé par le Conseil de Fabrique au Centre Marcel Martin.
- **11 novembre** : commémoration organisée par la Municipalité au Centre Marcel Martin.

État civil depuis le 20 décembre 2025

Naissances

- CHICCHIRICHI Margot le 17.09.2025
- AIT EL MOQADDAM Sarah le 03.10.2025
- SIMIC PAPON Julia le 18.10.2025
- NEELS El-Kasym le 27.10.2025
- VOLDOIRE Eydenn le 28.10.2025
- SAVAS Erva le 05.11.2025
- HAMDANI Adam le 17.11.2025
- LANGENFELD Anna & Adonis le 26.11.2025
- STREIFF Avelyne le 29.11.2025
- ASAFAOU Zahir le 02.12.2025
- OZYUREK Helin le 02.12.2025
- BOUTAHIR GUERANDEL Eden le 03.12.2025
- BETTER Maria le 09.12.2025
- MEHERCHI Ayah le 25.12.2025
- FILIPOVIC DEMIROV Aicha le 01.01.2026
- MARRAS Basile le 10.01.2026
- GÜZEL Mendo le 13.02.2026
- BIANCHI Abel le 04.03.2026
- OUADAH Ibtissem le 20.03.2026
- GASSAMA Bangaly le 11.04.2026

Décès

- Mme BRENNEMANN vve GRANDJEAN Anne-Marie le 23.12.2025 à l'âge de 76 ans
- M. FISCHER Norbert le 24.12.2025 à l'âge de 75 ans
- Mme OSWALD vve THISSE Yvonne le 31.12.2025 à l'âge de 101 ans
- M. TRIMBUR Jean Marie le 10.01.2026 à l'âge de 81 ans
- Mme HENRION vve GUERBER Denise le 14.01.2026 à l'âge de 88 ans
- M. FABERT Roger le 15.01.2026 à l'âge de 90 ans
- M. DEBS Jean Marie le 17.01.2026 à l'âge de 87 ans
- M. CHILOLO Gisueppe le 26.01.2026 à l'âge de 79 ans
- Mme PICRAY vve TULISCI Geneviève le 16.02.2026 à l'âge de 87 ans
- Mme WEBER vve VIGNERON Laure le 22.02.2026 à l'âge de 85 ans
- Mme WAHL Béatrice le 03.03.2026 à l'âge de 73 ans
- M. MASSIAS Roland le 27.03.2026 à l'âge de 69 ans
- Mme DEROSIAUX veuve BIERLA Monique le 30.03.2026 à l'âge de 92 ans
- Mme SCHOLER épouse ROXIN Caroline le 06.04.2026 à l'âge de 58 ans
- M. CUGLIETTA Orlando le 12.04.2026 à l'âge de 90 ans
- M. GANIF Blal le 29.04.2026 à l'âge de 75 ans
- Mme CICCHIRILLO vve SOLDANO Giuseppa le 29.04.2026 à l'âge de 89 ans

OFFERT PAR VOTRE COLLECTIVITÉ



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre collectivité s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre collectivité, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store, App Store ou AppGallery



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



Chasse aux œufs

ÉCOLES DE FOLSCHVILLER

À l'approche du printemps, la Ville de Folschviller invite les familles à célébrer Pâques dans une ambiance festive avec la traditionnelle chasse aux œufs. Le 8 avril 2026, pas moins de 75 enfants des écoles de la commune se sont retrouvés à l'Espace Patrick Gehl pour partir à la recherche de ces trésors, sous un magnifique soleil printanier. Cette météo idéale a largement contribué à la réussite de l'événement, offrant un cadre parfait pour cette matinée festive. Munis de leurs paniers, les enfants se sont lancés avec enthousiasme dans la chasse aux œufs en plastique, soigneusement dissimulés sur le site. Une fois leur récolte terminée, ils ont pu échanger ces œufs contre des chocolats, pour leur plus grand bonheur. Rires, excitation et esprit de découverte étaient au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des petits comme des accompagnateurs. À l'issue de la chasse, un goûter offert est venu clôturer cette belle matinée, permettant à chacun de partager un moment convivial en plein air. La municipalité remercie chaleureusement les équipes mobilisées ainsi que les familles présentes pour leur contribution à la réussite de cette animation.



Une première réussie

UNE NUIT SOUS LES ÉTOILES À L'ÉCOLE

Vendredi 20 mars 2026, à partir de 18h30, l'école élémentaire du Centre a ouvert ses portes en soirée pour accueillir élèves et parents inscrits à un événement peu ordinaire : une « Nuit des étoiles » organisée dans un cadre extrascolaire. Une initiative originale qui a su susciter curiosité et enthousiasme. La soirée a débuté par une

conférence animée par un intervenant spécialement venu du Luxembourg. Pendant environ 1h15, petits et grands ont pu se laisser guider à la découverte des astres et des constellations. Accessible et richement documentée, l'intervention a permis à chacun d'en apprendre davantage sur le ciel qui nous entoure, dans une ambiance à la fois studieuse et captivante. La qualité du contenu proposé a été particulièrement appréciée par l'ensemble des participants. À l'issue de cette présentation, place à la pratique : grâce à du matériel d'observation de haute qualité apporté par l'intervenant, les participants ont eu l'opportunité d'observer directement certains des astres évoqués durant la conférence. Un moment privilégié, permettant de passer de la théorie à l'émerveillement concret. La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dînatoire, offrant aux familles l'occasion d'échanger dans une atmosphère conviviale et chaleureuse tout en découvrant une exposition réalisée par les élèves de l'école. Parents et enfants ont ainsi pu prolonger ce temps de découverte dans un cadre détendu, propice aux discussions et au partage. Une soirée réussie, alliant découverte, qualité et convivialité, qui restera sans doute dans les mémoires.



Cyclo-club de Folschviller

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du club s'est tenue le 13 février 2026 au Centre Marcel Martin de Folschviller. Le rapport moral présenté par Amédée Fayer – président, énumère les nombreuses activités. Il y a eu plus d'interventions dans le cadre du SRAV (Savoir Rouler A Vélo) pour le CODEP et Metz Métropole, mais rien n'a été entrepris avec le collège, ni à l'école Musset de Folschviller. À noter une baisse des effectifs, mais aussi l'arrivée comme licencié au club, de Gérard Leclerc, membre du COREG (responsable sécurité). Le bilan Financier 2025 a été présenté par le docteur Jean Pierre Metzinger. Marc Guldner a officié en tant que vérificateur aux comptes en remplacement de Mounia Kehili excusée pour l'occasion. Le contrôle ne fait état d'aucune anomalie, le résultat financier de l'exercice 2025 est légèrement excédentaire. A suivi le rapport du secrétaire et encadrant Philippe Schwaller. Ce dernier a fait état des participations aux sorties du samedi matin et des sorties Club du samedi après-midi. Les sorties extérieures, principalement chez les clubs voisins et essentiellement le dimanche, classent le club de Folschviller second au challenge départemental de cyclotourisme.



Des projets d'activités pour 2026

Les sorties du samedi matin et l'après-midi sont maintenues, ainsi que celles en club du dimanche. L'assemblée a encouragé le club à reprendre les séances SRAV et renouer contact avec le collège et les écoles de Folschviller. Après quitus des rapports de l'exercice, le tiers sortant du Comité a été reconduit dans ses fonctions et attributions. Suivant indications du secrétaire, des distinctions ont également été remises à quelques membres méritants, avant de procéder à des échanges tout aussi conviviaux, autour du traditionnel verre de l'amitié servi pour l'occasion.

GROUPE VOCAL « LE DIAPASON »

Vous hésitez toujours encore à nous rejoindre ?

Au début, ne vous mettez pas la pression pour chanter fort et juste dès la première note. Autorisez-vous plutôt à écouter, à laisser les voix des autres vous envelopper et vous guider. Chantez doucement, presque en murmurant, en vous concentrant sur l'écoute de vos pupitres.

Voici un petit secret : même si vous ne connaissez pas



encore vos partitions par cœur, même si vous n'arrivez pas à suivre toutes les nuances, il y a une chose que vous pouvez faire dès le premier jour pour vous sentir intégrés : respirer avec le groupe. Le chant choral, c'est avant tout une affaire de souffle partagé.

Observez les moments où le chef lève la main pour indiquer une respiration collective. Inspirez avec les autres, même si vous n'êtes pas sûrs de la note qui va suivre. Cette synchronisation respiratoire, c'est la base de tout. C'est quelque chose que vous pouvez maîtriser immédiatement, sans avoir besoin de technique particulière. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Inutile d'être un pro du chant.

Une 10^e édition avec des parcours pour tous

MARCHE POPULAIRE

Le dimanche 29 mars, Folschviller n'arrête plus de vouloir faire marcher les gens. Et Ça Marche ! La marche populaire internationale, organisée localement par le club de marche avec le soutien de la Fédération des Sports Populaire (FFSP), est revenue pour une 10^e édition.

De 7 h à 13 h, au départ du Centre Marcel Martin, quatre parcours différents ont été proposés aux participants. Une petite boucle de 5 km attendait les familles et seniors. 10 km, 15 km et même 20 km s'offraient aux participants plus chevronnés. Pour cette belle journée, la pluie a épargné les participants, mais le froid piquant a rougi plus d'un nez et gelé les doigts. Entre le randonneur du dimanche et celui aux chaussures affûtées, les chemins empruntés ont vite tendance à se séparer. Pourtant, avec la marche populaire, tous les chemins mènent au centre Marcel Martin. La 10^e marche populaire a convié l'ensemble des marcheurs, tous niveaux confondus, à se joindre à ce grand moment convivial et sportif. Le repas, les grillades et les gâteaux ont reconstitué les



forces à l'arrivée. Avec 412 inscrits sur les circuits, ainsi que 11 familles, le club est satisfait du bilan. La restauration bien appréciée a fait de cette journée une belle réussite.

Rendez-vous est donné le 20 septembre, pour la marche d'automne et sa fameuse choucroute.

CLUB CANIN

De nouveaux aménagements

En plus des cours d'éducation auxquels le club essaye d'apporter de bonnes réponses à ses adhérents qui souhaitent avoir des chiens obéissants et sociables, un bon accueil avec des locaux propres et en bon état, est un gage supplémentaire de notre sérieux. C'est pour cela que le comité a décidé de faire l'acquisition de



deux containers rénovés. L'un, sera un local de rangement et l'autre un bar entièrement aménagé qui servira principalement lors des différentes manifestations. À propos des cours d'éducation, ceux-ci se déroulent les mercredis et samedis à 14h00, les dimanches à 9h30, avec école du chiot à 10h30. Les autres activités Ring, Obéissance et Agility, à but de concours, se font les autres jours de la semaine, à convenir avec les éducateurs.

Contact : 06 01 94 91 26 ou choquet.jacques@neuf.fr

Le calendrier 2026

Concours d'Agility 20 septembre,

Concours Ring 14 et 15 novembre.

Un « Spécial Jeunes » aura lieu courant août.

Les concours sont toujours ouverts aux spectateurs, entrée gratuite avec buvette et restauration.

Ça Marche et Secours Populaire, la main dans la main

INITIATIVE



Un chèque de 2 500 euros a pu être remis le 23 mars au Secours Populaire, section de Folschviller, grâce à la générosité de tous les participants à la Marche du Cœur organisée le 1er février 2026,

conjointement par les bénévoles des deux associations. Les très nombreux sponsors qui ont fourni les lots de la tombola, très appréciée, sont chaleureusement et sincèrement remerciés pour

leur générosité et leur soutien. Les participants au repas clôturant la marche matinale, ont également beaucoup contribué à l'ambiance conviviale et bienveillante pour la réussite de cette Marche du Cœur. Tous les dons et le bénéfice de la journée sont employés à satisfaire des besoins de première nécessité de familles de notre commune dans la précarité.

Rendez-vous est déjà redonné à tous au premier dimanche de février 2027, pour une nouvelle action d'entraide gratifiante et tellement nécessaire en des périodes de difficultés financières que peuvent malheureusement éprouver certaines familles. Un grand merci à tous les participants à cette manifestation de solidarité, de la part du club Ça Marche et du Secours Populaire de Folschviller.



Une dynamique sportive et humaine tournée vers l'avenir

AS FOLSCHVILLER HANDBALL

L'AS Folschviller Handball confirme, saison après saison, son développement et ses ambitions.

Après une accession réussie lors de la saison 2025/2026, l'équipe première assure son maintien pour la saison 2026/2027 au niveau N1 Fédérale. Une performance qui témoigne du travail collectif engagé depuis plusieurs années et de la capacité du club à s'inscrire durablement dans un championnat exigeant. Dans cette dynamique positive, l'équipe réserve se distingue également avec, à ce jour, une montée désormais quasi assurée. Ce résultat illustre la valeur de l'effectif et la qualité du projet sportif mis en place, permettant à chaque joueur de progresser et de contribuer à la réussite globale du club. À moyen terme, le club affiche clairement son ambition : en plus de la poursuite du développement des 12 équipes du club, il souhaite, à moyen terme, porter l'équipe première vers le niveau professionnel de la D2 Française. Un objectif structurant qui s'appuie sur des bases solides et une organisation en constante évolution.

Ces réussites et perspectives sont rendues possibles grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs du club. Avec actuellement



© Julien T. Photographie

340 licenciés, un comité composé de 52 membres et le soutien précieux de 60 bénévoles, l'AS Folschviller Handball peut compter sur une mobilisation collective importante. Le soutien fidèle des partenaires privés et publics constitue également un des piliers essentiels dans la concrétisation de nos projets.

10 équipes jeunes engagées

Le club poursuit par ailleurs son développement à travers la formation, véritable cœur de son

identité. Avec 10 équipes jeunes engagées dans les championnats régionaux et départementaux, il assure un vivier dynamique et prometteur. Cette structuration s'accompagne d'une volonté affirmée de féminisation de la pratique et d'un investissement constant dans la formation, tant interne qu'externe au club (écoles, entreprises...). L'AS FOLSCHVILLER HANDBALL reste ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent rejoindre l'aventure, que ce soit en tant que joueur, bénévole ou partenaire. Chaque nouvelle personne, chaque idée, est, pour nous, considérée comme une véritable valeur ajoutée pour le développement du club. Le Club continue ainsi de grandir, porté par des valeurs de partage, d'exigence et d'ambition, au service du territoire et de ses habitants.



Contact : secretariat@folschvillerhandball.fr. Il est également possible de se rendre directement aux différents entraînements et manifestations organisés par le club.

La CAPF, une association désormais incontournable

CULTURE ANIMATION PATRIMOINE FOLSCHVILLER

L'association Culture Animation Patrimoine Folschviller a tenu son assemblée générale, le 5 mai au Centre Marcel Martin. Après le mot de bienvenue adressé à l'assistance par la présidente Séverine Walquan, est venu le moment pour le comité de l'association de présenter le bilan moral et le bilan financier de l'exercice passé, ainsi que les perspectives pour les mois à venir. L'objet de l'association porte essentiellement sur la promotion d'actions culturelles et la mise en valeur du patrimoine historique local. Sa participation et son activité ont permis à nombre de spectateurs d'assister à deux pièces de théâtre « Panique au Ministère » et « Pour combien tu m'aimes ? » et au spectacle stand up de Julien Strelzyk « L'aRgent immobilier ».

L'association a également contribué à des œuvres caritatives par sa présence à la distribution des Brioches de l'Amitié, ainsi que la préparation des « Pâtes Bolognaise » à l'occasion du Téléthon.

L'exposition historique et le cadre Château de Fürst, lors des Journées du Patrimoine en septembre dernier, ont attiré beaucoup de curieux et de nostalgiques de l'histoire communale.

Les perspectives pour 2026 s'appuient sur le savoir-faire de l'association et la réitération des soirées théâtrales ou spectacles, ainsi que le soutien aux manifestations



nationales telles les Journées du Patrimoine et autres animations collectives comme la collecte de fonds pour de grandes causes (le Téléthon ou les Brioches de l'Amitié). CAPF reste ouverte à toute proposition d'animation compatible avec son objet et dans la limite de ses moyens financiers jugés satisfaisants pour l'heure.

L'ancien comité a finalement été dissous, pour être reconduit en partie et accueillir de nouveaux membres. L'élection du nouveau bureau a été formalisée lors d'une réunion courant mai. Pour clore l'assemblée, tous les présents ont été invités à prendre le verre de l'amitié.

« L'A(r)gent Immobilier » : un sketch humoristique avec Julien Strelzyk

Le 20 février dernier, 150 personnes ont pris place face à la scène du Centre Marcel Martin, pour assister à la prestation de Julien Strelzyk. Et quelle fut



leur surprise à l'annonce de la vente aux enchères du centre social local, le bâtiment même où ils venaient de s'asseoir ! Le one man show de l'artiste, agent immobilier improvisé pour l'occasion, était émaillé d'échanges avec le public, à la recherche de potentiels banquiers et investisseurs notamment. Anecdotes, allusions et parodies diverses suscitaient rires et applaudissements. La cérémonie d'union des acheteurs « au nom du notaire, du fisc et du saint crédit » clôtura en apothéose cette vente mémorable. En bref, une soirée de détente et de bonne humeur fort bienvenue !

Le public s'est laissé mener « Par le bout du nez » !

« Par le bout du nez » est l'intitulé de la pièce interprétée le vendredi 22 mai, par la troupe « les P'titeberlurons » de Petit-Ebersviller, accueillie dans le cadre de la programmation des spectacles de la CAPF.



Cette pièce de théâtre humoristique, écrite par Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière, met en scène la consultation en urgence d'un psychiatre de renom par le Président de la République nouvellement élu, en proie à des démangeaisons nasales et grimaces irrépessibles dès qu'il débute les répétitions de son discours d'investiture. Il faut saluer la prestation des deux acteurs, Barthélémy Célestin et Roger Vilar, dont le dialogue a tenu la salle en haleine pendant plus d'une heure et demie sans entracte ! Précédé d'un dîner convivial, le tête-à-tête de ce duo a offert un moment de détente et de rire, parsemé avec finesse d'allusions politiques et littéraires ! Une sacrée soirée alliant l'utile à l'agréable !

Diversifier l'offre sportive

FIT&FUN

Depuis près de 3 ans, l'Association FIT&FUN vous propose des activités physiques pour rester en forme tout en passant de bons moments ensemble.

Les cours animés par Chris remportent de plus en plus de succès. Pour rester fidèle à son ADN, lutter contre la sédentarité, FIT&FUN répond à vos attentes et a mis en place cette année une nouvelle séance « Circuit'FIT » le jeudi soir, de 18h00 à 18h45. Il s'agit d'un enchaînement d'ateliers variés, rythmés et toniques, avec l'utilisation d'accessoires lestés, complément indispensable du Renforcement et du Strong Fit. Ce cours s'inscrit dans la volonté de diversifier l'offre sportive. D'autres nouveaux cours sont en réflexion, alors restez à l'affût des prochaines communications !



En septembre 2026, nous vous offrons la participation aux différents cours proposés par FIT&FUN aux horaires habituels :

Lundi soir : STRONG FIT, de 18h à 18h45 et ZUMBA, de 19h à 20h.

Mardi soir : RENFORCEMENT MUSCULAIRE, de 19h15 à 20h15.

Mercredi soir : BODY FUSION, de 19h à 20h et MOBILITY, de 20h à 21h.

Jeudi soir : Circuit'FIT, de 18h à 18h45 et FIT&LINE DANCE, de 19h à 20h30.



Contact par
SMS au
06 21 08 82 47.

Une page se tourne et la musique reprend de plus belle

ORCHESTRE D'HARMONIE DE FOLSCHVILLER

C'est sous une nouvelle identité que l'orchestre d'harmonie entame une nouvelle aventure. Un renouveau qui n'est pas seulement symbolique : il s'inscrit déjà dans une dynamique de partage et de présence sur le terrain, sous la houlette de Julien Berezowski, nouveau directeur musical.



Le ton a été donné le 21 février dernier. Pour sa toute première prestation officielle sous ce nouvel élan, l'orchestre a troqué les salles de concert traditionnelles pour l'effervescence d'un gymnase. En animant un match de handball, les musiciens ont réussi le pari de l'originalité. Une expérience inédite qui a su conquérir le cœur des joueurs, des spectateurs et des membres de l'harmonie eux-mêmes, prouvant que la musique de cuivres et de bois a toute sa

place dans les moments de ferveur populaire. L'Harmonie Sainte-Barbe ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Pour faire découvrir sa « nouvelle identité musicale », la formation invite le public à une série de représentations variées tout au long de l'année. Après les dates du 29 mai (spectacle au Créanto, à Créhange, une étape clé pour marquer leur nouveau répertoire) et du 19 juin (concert pour la fête de la musique au Château Fürst de Folschviller), place à une prestation

à la Foire Internationale de Metz en octobre, puis au traditionnel concert de la Sainte-Cécile à Folschviller le 19 novembre avant de clôturer l'année le 6 décembre par la traditionnelle messe de la Sainte-Barbe également à Folschviller. Avec ce programme éclectique, l'orchestre d'harmonie de Folschviller confirme sa volonté de rester un pilier culturel de la commune, tout en s'ouvrant vers de nouveaux horizons. Une aventure mélodique à suivre de près.



Une saison dynamique... et un retour aux sources

ZUMBA FITNESS FOLSCHVILLER

La saison 2025-2026 de l'association Zumba Fitness de Folschviller s'est une nouvelle fois déroulée sous le signe de l'énergie, du partage et de la convivialité.

Avec plus de 150 adhérents, l'engouement pour les activités proposées ne se dément pas, et c'est toujours avec autant de plaisir que l'association Zumba Fitness a vu ses participants se retrouver semaine après semaine. Cette belle saison se clôture au mois de juin avec la traditionnelle assemblée générale, organisée désormais au château de Fürst. Un moment important dans la vie de l'association, qui se prolongera comme d'habitude par un barbecue convivial réunissant les adhérents. La soirée se termine en musique et en mouvement, avec un cours de Zumba ouvert à tous, pour finir la saison dans la bonne humeur et l'esprit festif qui nous caractérise.

Mais déjà, l'association tourne vers la prochaine saison 2026-2027, qui débutera en septembre 2026. Après plus de 35 ans à partager sa passion, la principale intervenante a fait le choix de revenir à l'essentiel. Même si elle a eu la chance d'intervenir dans de nombreuses communes [Lelling, Guessling, L'Hôpital, Creutzwald (2 salles), Saint-Avold (3 salles), Valmont, Téting-sur-Nied] et structures aux alentours, elle est toujours restée fidèle à Folschviller.

Aujourd'hui, l'envie de se recentrer pleinement sur Folschviller s'impose comme une évidence. Prendre la route presque tous les soirs, changer sans cesse de salle,



avec aussi la contrainte de ne pas avoir le matériel sur place, et enchaîner les déplacements finit naturellement par fatiguer après tant d'années. Pour cette saison qui se profile, les cours seront donc regroupés à Folschviller, avec une offre variée adaptée à tous les publics. Cette nouvelle organisation permettra de renforcer les liens entre les participants et de continuer à faire vivre l'association dans un esprit toujours aussi chaleureux et dynamique. Plus que jamais, Zumba Fitness Folschviller reste un lieu de bien-être, de partage et de plaisir, accessible à tous, où chacun peut évoluer à son rythme dans une ambiance bienveillante.

Le programme 2026-2027

Lundi matin

9h00 : gym d'entretien.

10h00 : Zumba Gold.

Mercredi

17h00 : danse sur chaise (nouveau).

18h00 : Pilates.

19h00 : Total Body Mix.

Jeudi

19h00 : Zumba.

20h00 : Pilates.



VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

Le site web sécurisé pour votre voisinage



Voisinsvigilants.org met en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages et améliorer leur cadre de vie de manière simple et gratuite.



1 000 000 foyers inscrits sur le site
www.voisinsvigilants.org



600 Mairies/Polices émettent et reçoivent les alertes



Les autocollants et panneaux dissuadent les cambrioleurs

- 40% de cambriolages par an *

* Chiffres officiels du Ministère de l'Intérieur

www.voisinsvigilants.org

100%
gratuit

SYSTÈME D'ALERTE SMS

Informez et soyez informé par vos voisins et la police municipale de tout événement suspect par simple SMS



En plus du système d'alerte SMS, vous aurez accès aux coordonnées de vos voisins, vous pourrez publier des petites annonces, accéder aux comptes-rendus de réunions de copropriété, organiser des événements, envoyer des messages ciblés à certains de vos voisins...

+ de sécurité, + de convivialité dans votre voisinage

DEVENEZ VOISIN VIGILANT ET SOLIDAIRE

- 1 Je me rends sur le site : www.voisinsvigilants.org
- 2 Je saisis mon adresse postale et mon adresse e-mail
- 3 Je rejoins la communauté Voisins Vigilants et Solidaires de mon quartier
- 4 Je suis alerté par mes voisins ou la Mairie / Police dès qu'un événement se produit près de mon domicile

www.voisinsvigilants.org

100%
gratuit

CALENDRIER DE COLLECTE 2026

Folschviller (et rue Chateaubriand et Lamartine à Valmont)

Vous avez une question ?
→ 03 87 00 32 90 | regie.collecte@casas57.fr
+ d'infos sur www.casas57.fr

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie
Source d'initiatives
NATURELLEMENT

PAPIER ET VERRE

sont à déposer en vrac dans les points d'apport volontaire disséminés sur tout le territoire.

LES DÉCHÈTERIES

L'HÔPITAL, MORHANGE, VALMONT

Gros cartons, produits chimiques, mobilier dégradé, peinture et solvant, huiles de vidange et de friture, plâtre, ferraille, batterie, appareils électriques hors d'usage, polystyrène, film plastique, néons, bois et végétaux...

LUNDI ET JEUDI :
13H-17H

MARDI, MERCREDI,
VENDREDI ET SAMEDI :
8H30-12H /
13H-17H

Ouvert aux professionnels les lundis,
mercredis et jeudis de 13h à 17h.

LES PERMANENCES DES
SACS MULTIFLUX



JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1
J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2
V 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3
S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4
D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5
L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6
M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	L 7
M 8	S 8	J 8	M 8	D 8	M 8
J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9
V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10
S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11
D 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12
L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13
M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14
M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15
J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16
V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17
S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18
D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19
L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21
M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	J 23
V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	V 24
S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	S 25
D 26	M 26	S 26	L 26	J 26	D 26
L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	M 28
M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	J 30
V 31	L 31		S 31		J 31

1 JOUR FÉRIÉ

APRÈS UN JOUR FÉRIÉ LES COLLECTES SONT DÉCALÉES AU
LENDEMAIN, PENSEZ À VÉRIFIER VOTRE JOUR DE COLLECTE.